Formation 11.2.5 Gestionnaire en Sûreté de l'Aviation Civile

Prérequis

Connaissance de base des opérations aéroportuaires.

Expérience professionnelle dans le domaine de la sûreté de l'aviation recommandée.

Objectifs

Former les participants aux aspects clés de la gestion de la sûreté de l'aviation.

Fournir une compréhension approfondie des règlements et des procédures de sûreté.

Développer les compétences nécessaires pour assurer un environnement aéroportuaire sûr et sécurisé.

Public visé

Professionnels de l'aviation impliqués dans la gestion de la sûreté.

Responsables de la sûreté aéroportuaire.

Personnel de sécurité de l'aviation.

Durée

Formation complète : 5 jours (35 heures).

Modalités et délais d’accès

Inscription : Ouverte tout au long de l’année.

Délai d’accès : Généralement entre 1 et 3 semaines après inscription.

Tarifs

Coût de la formation : Sur devis. Contactez-nous pour une estimation personnalisée.

Contacts

LA METHODE
Organisme de formation professionnelle
Téléphone : (+33) 01 55 81 44 12 / (+33) 06 29 75 54 79
Email : contact@lamethodeformation.com

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Supports pédagogiques :

Présentations interactives animées par des experts en sûreté de l'aviation.

Études de cas et simulations pratiques.

Discussions et échanges d'expériences entre participants.

Modalités d'évaluation :

Contrôles continus sur la compréhension des concepts.

Test final validant les connaissances acquises.

Certificat de formation délivré à l'issue de la session.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation adaptée avec des aménagements spécifiques pour répondre aux besoins individuels.

Référent handicap disponible pour accompagner les participants.

Programme de Formation

Cadre réglementaire et obligations légales
Analyse approfondie des réglementations internationales (OACI, règlement CE 300/2008)
Responsabilités légales et éthiques du gestionnaire en sûreté

Gestion stratégique de la sûreté
Élaboration de plans de sûreté pour les aéroports et compagnies aériennes
Supervision des audits et inspections de sûreté

Gestion des équipes et des ressources
Techniques de management des équipes pluridisciplinaires
Gestion des budgets et des ressources allouées à la sûreté

Analyse des risques et gestion des crises
Évaluation des menaces et vulnérabilités spécifiques à l'environnement aérien
Mise en œuvre des plans d'urgence et coordination avec les autorités compétentes

Mises en situation pratiques
Simulation d'élaboration et de supervision d'un plan de sûreté
Gestion d'une situation de crise simulée avec prise de décision stratégique

Évaluation
Épreuve théorique : QCM sur les obligations légales et techniques de gestion
Épreuve pratique : simulation de gestion d'un plan de sûreté ou d'une crise

Certification
Validation des compétences après réussite aux évaluations pratiques et théoriques.

Informations complémentaires

Matériel pédagogique fourni aux participants.

Nombre maximum de stagiaires : 20 par session.

Formation personnalisable en fonction des besoins de l'entreprise.

Références

Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : Normes et pratiques recommandées.

Guides de bonnes pratiques de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA).

Réglementations nationales en matière de sûreté aéroportuaire.